



Bienvenue sur la newsletter du Conseil départemental de l'Ardèche !

L'actualité du Département en un clic !

Bonne lecture !

A LA UNE

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE



Ce vendredi 9 décembre, le Conseil départemental réuni en assemblée plénière, sous la présidence de Olivier Amrane, a voté le budget 2023 du Département de l'Ardèche. Cette session est déterminante, elle définit les choix et les priorités de la politique départementale mis en œuvre par l'exécutif. Ce budget utile pour les Ardéchoises et les Ardéchois comprend, notamment, un bouclier social pour aider les aînés, un plan énergie pour lutter contre l'inflation, un pack pour la sécurité (sapeurs-pompiers...) et un soutien aux piliers de la vie ardéchoise que sont les associations et les communes.

[En savoir plus](#)

COLLÈGES

Plateforme de stages 3e



Mise en ligne de la plateforme de stages 3e ! Les collégiens ardéchois peuvent désormais rechercher leur stage directement via ce site Internet. Un large panel de stages dans différents domaines d'activités est déjà disponible. Une belle occasion de progressivement construire leur projet d'orientation !

Les entreprises peuvent, également, via ce site déposer des annonces de stage pour faire découvrir leur métier et éveiller des vocations.

[En savoir plus](#)

Conseil Départemental des Jeunes



En visite à l'Hôtel du Département ! Tout juste élus, les conseillers départementaux des jeunes de l'Ardèche ont pu découvrir l'hémicycle et recevoir leur écharpe, signe distinctif de leur engagement.

L'occasion, également, de rencontrer les élus du Conseil départemental afin de découvrir les compétences régaliennes et la vie de la collectivité. Les collégiens élus pourront, ensuite, réfléchir et construire leur projet selon la thématique de leur choix.

[En savoir plus](#)

SOLIDARITÉS



Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

Le Département de l'Ardèche s'engage ! Le Conseil départemental a mené des actions concrètes, accueilli des personnes en recherche d'emploi pendant le Duo day, rencontré les acteurs du secteur et il a réaffirmé les engagements du Département ainsi que les aides mises en place.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



En cas d'urgence par téléphone au 04 75 17 114

Lutte contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre dernier, journée de lutte contre les violences faites aux femmes, Olivier Amrane, Président du Département, a annoncé vouloir faire de cette cause son cheval de bataille pour l'année 2023, consolider les dispositifs mis en place et développer de nouvelles actions au plus près des Ardéchoises.

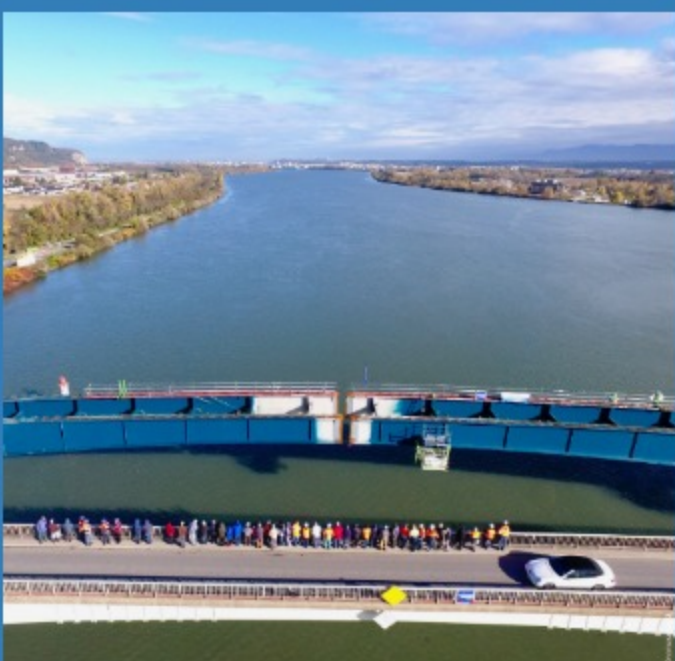
[En savoir plus](#)



Journée d'accueil des internes en médecine

Une journée d'accueil sous le signe du soleil ! Dans le but de redynamiser le domaine de la santé en Ardèche, 24 internes en médecine ont été accueillis, à l'Hôtel du Département, lors d'une journée conviviale et fédératrice pour mettre en avant les atouts du territoire et les richesses d'un exercice médical en milieu rural.

LES ROUTES



Pont de Charmes-sur-Rhône

Le 23 novembre a eu lieu une étape importante sur le chantier du nouveau Pont de Charmes-sur-Rhône.

La deuxième phase du chantier s'est terminée avec le dernier lancement de l'ouvrage qui permet aux deux demi-charpentes situées de part et d'autre de se rejoindre au-dessus du canal du Rhône.

Un chantier qui mobilise une centaine d'ouvriers issus des entreprises de la région. Cet ouvrage est un enjeu pour le Département au niveau économique, environnemental et d'attractivité du territoire.

Dès à présent s'ouvre la 3e phase du chantier où il s'agira de réaliser le tablier de la structure.

La fin des travaux est attendue pour l'été 2023.

[En savoir plus](#)



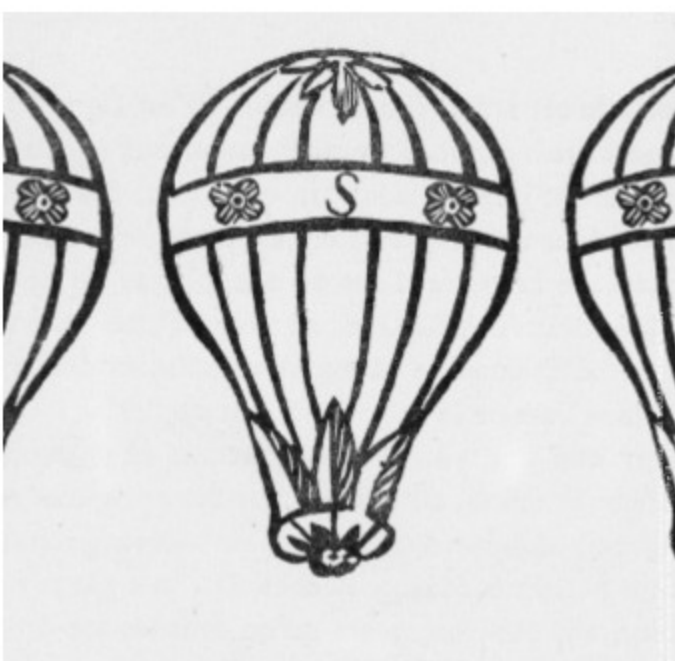
Viabilité hivernale

Comme chaque année, le Département a activé son dispositif "viabilité hivernale" afin de maintenir la viabilité de la route et d'informer au mieux les usagers des conditions de circulation. Le dispositif est constitué de 37 équipages avec leur encadrement, mobilisables chaque jour 24h/24h, avec une augmentation des moyens en cas d'événements météorologiques importants.

Les plages d'interventions s'étendent de 5h00 jusqu'à 20h00, afin d'accompagner les trajets domicile-travail et peuvent être élargies en cas d'événements exceptionnels. En hiver, il est important de consulter les conditions de circulation avant de prendre la route.

[En savoir plus](#)

CULTURE & SPORT



Les 240 ans de l'invention de la montgolfière

De la machine aérostatique à la montgolfière : deux Ardéchois à la conquête de l'air. Le 14 décembre 1782, une première mondiale eut lieu dans les contrées du Pays de Vivarais, à Annonay, au lieu-dit Vidalon. Deux frères, Étienne et Joseph Montgolfier réalisent avec succès le premier essai d'un vol de ballon rempli d'air chaud, dans la cour de leur manufacture.

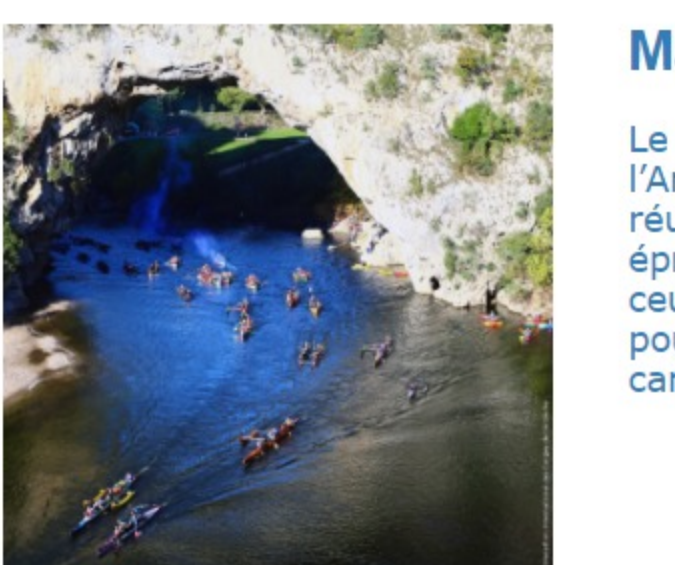
[En savoir plus](#)



Restitution des assises de la vie associative

A la suite d'un an de concertation avec les acteurs de la vie associative, les équipes du Département ont présenté de nouveaux dispositifs plus simples et lisibles en faveur de la vie associative dans les secteurs du sport, de la culture, de la jeunesse et de la citoyenneté. En effet, le soutien de la vie associative est une priorité pour le Conseil départemental car elle joue un rôle de proximité majeur, elle fait vivre le territoire tout en étant indispensable au déploiement des politiques départementales.

[En savoir plus](#)



Marathon des Gorges

Le marathon international des Gorges de l'Ardèche qui s'est déroulé le 12 novembre a réuni plus de 1 600 participants, sur les trois épreuves du week-end. Parfois déguisés, ceux-ci ont pris le départ à Vallon-Pont-d'Arc pour rejoindre Saint-Martin-d'Ardèche en canoë, en paddle ou encore en pirogue.

[En savoir plus](#)

Nos évènements du mois



Magazine départemental d'information

Retrouvez-nous dans votre boîte-aux-lettres en début d'année 2023 avec le nouveau magazine départemental "Fiers d'être Ardéchois".



Les ateliers des vacances de Noël

MuséAl vous accueille une nouvelle fois pendant les vacances scolaires pour apprendre en s'amusant.

[En savoir plus](#)



Conformément à la loi Informatique et liberté articles 39 et 40, conformément au RGPD articles 15 à 18, vous pouvez exercer l'ensemble de vos droits concernant vos données personnelles en suivant la procédure indiquée sur le site du Département ou en écrivant à « Direction Communication, 6000 Bd de la Chaumette 07000 Privas » avec une copie de votre pièce d'identité, qui vous indiquera la procédure à suivre.

[Désinscription](#)